



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

grippe aviaire

Question au Gouvernement n° 3461

Texte de la question

GRIPPE AVIAIRE

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Florence Delaunay, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Florence Delaunay.** Ma question, à laquelle j'associe notamment Henri Emmanuelli, s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

La France est le quatrième producteur mondial de volaille et compte 14 000 éleveurs. Tandis que nous commençons à surmonter la crise de l'élevage grâce aux mesures que vous avez prises, monsieur le ministre, les éleveurs sont touchés par la grippe aviaire. Quinze foyers d'infection ont été détectés dans cinq départements : la Dordogne, la Haute-Vienne, le Gers, les Pyrénées-Atlantiques et les Landes, où je suis élue. Dès que cette information a été confirmée, vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour endiguer la propagation de la grippe. Vous avez déclenché un plan sanitaire d'urgence prévoyant la surveillance renforcée des élevages et de la faune sauvage.

Un périmètre de plusieurs kilomètres est établi autour des exploitations concernées afin que la grippe ne se transmette pas à d'autres animaux. Ceux qui sont susceptibles d'être contaminés sont abattus. Les préfetures ont mis en œuvre ces mesures strictes mais nécessaires. Mme la ministre de la santé et vous-même avez immédiatement saisi l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – ANSES – afin d'évaluer les risques encourus par l'homme. Les conclusions sont claires : il n'y a aucun danger pour l'homme et il n'y a pas de transmission d'un animal à un être humain. Le contact avec les animaux contaminés et l'ingestion de viande, d'œufs ou de foie gras n'entraîne en aucun cas la transmission de la maladie.

Nous appliquons toutes les mesures de précaution nécessaires. Si certains pays étrangers comme le Japon ont interrompu l'importation de produits comme le foie gras, nous devons soutenir nos éleveurs pour surmonter cette crise au plus vite. Pouvez-vous détailler, monsieur le ministre, les actions mises en œuvre pour soutenir nos éleveurs ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

**Mme la présidente.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

**M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.** Cinq départements sont en effet touchés par la grippe aviaire : les Landes, la Dordogne, le Gers, la Haute-Vienne et les Pyrénées-Atlantiques. Dès le 24 novembre, lorsque le premier cas a été détecté, Marisol Touraine et moi-même avons saisi l'ANSES. Il s'agit d'une influenza aviaire avec un virus de type H5N1 dont les conséquences sur la santé humaine ont été très graves en Asie. Le rapport de l'ANSES rendu hier est

parfaitement clair : ce virus est de souche européenne et n'a rien à voir avec le virus de souche asiatique. Dès lors, il est très clair que cette influenza aviaire n'a aucune conséquence sur la santé humaine et sur celle des mammifères. Je le dis très clairement car certaines interprétations ont été avancées.

À partir de ces sujets, trois souches ont été repérées : H5N1, H5N2 et H5N9. Toutes sont de la même origine et 97 % des séquences du virus sont identiques. Nous disposons donc sur ce point d'informations rassurantes. Cela dit, des mesures de biosécurité ont été systématiquement prises dans toutes les zones où le virus a été détecté – zone de protection sur trois kilomètres et zone de surveillance sur dix kilomètres – pour éviter la transmission du virus et limiter son impact. Nous prenons aussi en compte les conséquences économiques de cette situation, dont l'évaluation est en cours. L'abattage des animaux vise à éviter la transmission et les éleveurs seront indemnisés. Enfin, Matthias Fekl et moi-même travaillons afin de garantir les débouchés de nos produits à l'exportation. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Florence Delaunay](#)

**Circonscription :** Landes (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3461

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 décembre 2015](#)